

Colos et centres de loisirs
FAVORISONS LES MIXITÉS

15 PROPOSITIONS AUX ÉLUS



Sommaire

Paroles politiques 1

M. Jacques Durand, président de la JPA	1
---	---

Les mixités : une richesse éducative, le conseil d'administration de La JPA	3
--	---

Analyses et constats 4

Les colos et les centres de loisirs : un apprentissage de la diversité par Marie-Christine Jaillet, Directrice de recherche au CNRS, LISST - Université de Toulouse Jean Jaurès	4
--	---

Colos et centres de loisirs : quels constats aujourd'hui ?	6
--	---

Les inégalités économiques	6
----------------------------	---

L'accès aux aides et à l'information	8
--------------------------------------	---

Les inégalités territoriales	9
------------------------------	---

L'attitude des parents et des adolescents face aux mixités	10
--	----

Favoriser les mixités sociale, culturelle, territoriale : 15 propositions à nos élus 13

Lutter contre les inégalités économiques	14
--	----

Favoriser l'accès aux aides et à l'information	14
--	----

Lutter contre les inégalités territoriales	15
--	----

Valoriser la richesse éducative des mixités	15
---	----

Paroles politiques

Propos du président

En 2015, notre pays fut confronté aux pires attentats qu'il n'ait jamais connus. Notre modèle du vivre ensemble, qui a pour caractéristique première le respect de chaque citoyen dans sa différence, sa singularité, ses valeurs, fut ainsi violemment remis en cause.

En cette même année 2015, la Jeunesse au Plein Air interrogeait le sujet des mixités sociales, culturelles et territoriales afin de comprendre les freins actuels au départ en séjours collectifs.

Porteurs de laïcité et de citoyenneté, ces séjours ne peuvent, selon nous, que préfigurer la société d'ouverture au monde à laquelle les enfants et les jeunes aspirent.

Au terme de leurs réflexions, les contributeurs ont écrit le livret intitulé « *Colos et centres de loisirs – Favorisons les mixités* ». Celui-ci présente 15 propositions qui s'adressent, en particulier, aux pouvoirs publics et aux différents responsables des collectivités territoriales.

Depuis sa création en 1938 et tout au long de ses campagnes annuelles de solidarité en faveur des aides au départ en colonies de vacances, la Jeunesse au Plein Air prône le respect de chaque être humain, l'enrichissement mutuel par la confrontation des cultures, le bien vivre ensemble dans une société tournée vers autrui et l'intérêt général.

Une telle société, profondément inclusive, fondée sur des valeurs universelles, se construit au quotidien, au sein des familles, dans les écoles de la République, dans le monde de la vie sociale et professionnelle. Forte de ses 43 organisations confédérées, la Jeunesse au Plein Air met tout en œuvre pour que les colonies de vacances et les centres de loisirs jouent pleinement leur rôle au profit d'une éducation à l'égalité, la solidarité, la fraternité.

Lutter contre les inégalités économiques et territoriales, mieux informer et accompagner les familles vers les aides, valoriser la richesse éducative des mixités dans les « colos » de ses organisations confédérées, voilà le combat commun que la Jeunesse au Plein Air entend porter au bénéfice des jeunes « colons » eux-mêmes.

Les temps de loisirs qui sont encadrés par les différentes formes d'accueils collectifs de mineurs trouvent effectivement leur plus beau ferment éducatif dans le champ des mixités : territoriales, sociales, culturelles. Puissent les élus de la République, actuels ou en devenir, en être convaincus et agir en ce sens.

Ces 15 propositions sont pour eux. ■

Jacques DURAND
Président de LA JPA

Les mixités : une richesse éducative

Notre République assure le principe d'égalité des citoyens à partir de ce qu'ils ont en commun, leur humanité, leur universalité.

Égaux en droits, les individus sont aussi tous différents, par nature, par choix ou par contrainte. Ces différences liées au genre, aux origines sociales, culturelles, religieuses, territoriales, ou à une situation de handicap sont des vecteurs potentiels de fragmentation de notre société.

La JPA considère que ces différences constituent d'abord une richesse et que la mixité sociale permet à la fois de la révéler, de prévenir et de lutter contre le risque de fragmentation.

En rassemblant des individus *a priori* différents, la mixité sociale leur donne la possibilité de prendre conscience qu'ils se ressemblent. Elle permet de faire émerger le sentiment d'une appartenance commune et d'apprendre des autres pour se construire et agir ensemble.

La mixité sociale n'engendre pas mécaniquement l'harmonie et la cohésion entre les individus. Le rapport à la différence interroge et bouscule. Les

préjugés demandent à être déconstruits, les différences comprises, et, de fait, la mixité sociale est un objet d'éducation.

Les colonies de vacances et les centres de loisirs des organisations membres de La JPA jouent un rôle pour apprendre à tous les enfants, quelles que soient leurs différences, à vivre ensemble et faire ensemble. La laïcité est une condition essentielle d'une vie collective harmonieuse car elle permet l'expression et la prise en compte de la diversité dans le respect des convictions de chacun.

En permettant à tous les enfants de vivre durant leur temps libre un projet collectif, les colonies et les centres de loisirs participent à la construction d'une société plus solidaire, égalitaire et fraternelle.

Les mixités sociale, culturelle et territoriale sont une richesse éducative qui se situe au cœur des projets des organisateurs de colonie de vacances, de centres de loisirs et des formateurs membres de La JPA. ■

*Le conseil
d'administration
de La JPA*

Analyses & constats

Les colos et les centres de loisirs : un apprentissage de la diversité

L'invocation à la mixité est continuellement formulée comme une réponse à une société urbaine de plus en plus fragmentée, où les groupes sociaux s'éloignent les uns des autres et partagent de moins en moins d'expériences communes. Mais ce que recouvrirait la mixité n'est pas pour autant clairement défini. Elle est d'ailleurs le plus souvent complétée par un adjectif censé en préciser la nature : mixité *fonctionnelle* qui devrait rapprocher le logement, de l'emploi et des commerces, là où l'urbanisme de zonage les a éloignés... Mixité sociale qui devrait permettre de lutter contre la ségrégation et la ghettoï-

sation par une répartition plus équilibrée des logements sociaux à l'échelle des agglomérations et un retour à une plus grande diversité sociale dans les quartiers de la géographie prioritaire. Mais cette mixité, que les politiques appellent de leurs vœux depuis de nombreuses années et que les événements de janvier 2015 ont réinscrite avec force à l'agenda de l'action publique, peine à se concrétiser. Et ce, d'autant plus que rien n'indique *a priori* de quel point de vue il convient de l'apprécier : s'agit-il de favoriser la mixité sociale du point de vue des classes d'âge, des revenus, de l'origine ? C'est bien là que réside tout

l'intérêt heuristique de cette notion : chacun peut en avoir sa propre acception et l'adapter à des enjeux locaux.

Quoi qu'il en soit de sa définition, la mixité sociale, telle qu'elle est voulue par les politiques publiques, peine à s'installer. Au contraire, les logiques d'appariement affinitaire tendent à s'affirmer : nourries par la recherche de la « tranquillité sociale », elles conduisent à se mettre à distance de tout ce qui pourrait la remettre en question, et en premier lieu une trop grande différence sociale. Plutôt que de vouloir forcer la mixité sociale dans l'espace résidentiel, au risque de provoquer non pas les conditions d'un « meilleur vivre ensemble », mais des situations de tension ou de repli, il conviendrait peut-être de s'attacher à ce qu'elle ne déserte pas davantage l'école. Le souci de la réussite scolaire conduit en effet à des stratégies d'évitement ou de contournement de la carte scolaire, lorsque l'adresse du logement ne permet pas d'accéder à l'établissement souhaité, avec le risque qu'une fraction toujours plus grande de collégiens fréquente un milieu scolaire de plus en plus homogène socialement ou tronqué, loin de refléter la diversité de la société dans laquelle ils sont de fait immergés. Des travaux ont pourtant montré que la mixité sociale au collège

ne nuit pas à la réussite scolaire, voire qu'elle la favorise.

Pour nombre de jeunes garçons et filles, les situations qui leur permettraient de faire l'expérience concrète de la diversité sociale de condition ou d'origine tendent aujourd'hui à s'amenuiser, que ce soit à l'école, dans les équipements qu'ils fréquentent, dans leurs loisirs ou leurs cercles d'amis, ou encore dans le quartier où ils habitent. Aussi est-il important de favoriser les expériences concrètes qui participent, sinon à instaurer la mixité, du moins à rendre possible la rencontre de l'altérité. Les séjours en colonie de vacances ou en centre de loisirs y participent modestement : ils ne cristallisent pas les inquiétudes des parents comme l'école où se joue, pour eux, une partie du destin de leurs enfants. Mais ces expériences, aussi ténues soient-elles, restent essentielles : alors que les univers de vie s'organisent prioritairement sur la logique de « l'entre-soi », il est important que des événements, des lieux, des temps de vie favorisent d'autres formes d'interaction sociale reposant sur l'apprentissage de la diversité et de la différence sociale. ■

*Marie-Christine Jaillet,
Directrice de recherche au CNRS / LISST
Université de Toulouse*

Colos et centres de loisirs : quels constats aujourd'hui ?

Les inégalités économiques

Partir en colo : des inégalités économiques croissantes

Taux de départ en séjour collectif selon le revenu mensuel du ménage parmi les partants en vacances



Enquête conduite par l'Ovlej-Etudes et recherches de la JPA en 2011 sur un échantillon représentatif national de plus de 2 500 familles ayant un enfant âgé de 5 à 19 ans. (plus d'information sur www.ovlej.fr)

CONSTAT La dégradation du pouvoir d'achat des familles rend l'accès aux colonies de vacances plus difficile notamment pour les enfants des familles à revenus moyens, soit de 1 000 € à 4 000 € mensuels.

En effet, ces derniers voient leur taux de départ stagner ou baisser. De plus, celui-ci reste à un niveau plus faible que celui observé pour les autres catégories de revenus.

A l'inverse, les enfants de familles à faibles revenus (moins de 1 000 € mensuel) ont vu leur taux de départ progresser, et, celui des ménages bénéficiant de revenus élevés (plus de 4 000 € par mois), rester à un niveau important (cf. graphique ci-avant/ OvleJ 2011).

CONSTAT Le coût des séjours atteint aujourd'hui 500 € en moyenne par semaine. Il n'est donc plus accessible à toutes les familles, notamment à celles qui ne bénéficient d'aucune aide que ce soit d'un comité d'entreprise, d'une commune, d'une CAF, etc.

Ce coût tient compte de l'hébergement, des activités proposées, de l'encadrement, de l'alimentation et du projet. Il est également impacté par la réglementation relative, entre autres, au patrimoine.

Mme Claudie Buisson et Mme Elisabeth Roure, dans un rapport remis en novembre 2013 à la ministre du Tourisme, expliquent d'ailleurs que « *l'augmentation du coût des séjours est l'un des principaux facteurs ayant conduit à la baisse de fréquentation des colonies de vacances.* » ■

L'accès aux aides et à l'information

CONSTAT Des aides au départ existent mais s'adressent peu aux classes moyennes.

Celles-ci proviennent de partenaires institutionnels comme les CAF ou les MSA, de collectivités locales ou de comités d'entreprise. Les associations contribuent également au financement des séjours (la Jeunesse au Plein Air, Secours Populaire ou Restos du Cœur...).

Il est à noter que 50 % des salariés bénéficient des aides de comités d'entreprise, de comités d'actions ou d'œuvres sociales, soit 11,5 millions sur un total de 23,5 millions de salariés français (INSEE 2010). Les non-salariés sont, de fait, exclus de ces politiques d'aides.

CONSTAT Les aides sont décisives pour le départ mais souvent méconnues.

Les résultats d'études, notamment celles publiées par l'Ovlej, soulignent l'importance des aides dans la décision d'un départ en colonie de vacances. Certaines familles se sentent exclues et, partant, ne s'informent pas. La difficulté réside alors dans le « faire-savoir ». De nombreux parents renoncent à faire partir leur enfant en

Les principaux financeurs des colos sont :

25% les comités d'entreprise (CE)

19% les caisses d'allocations familiales (CAF)

14% les mairies

(Ovlej 2011)

colonie de vacances faute d'information, ou en raison des démarches supposées complexes et du temps qu'il faudrait y consacrer.

88% des familles déclarent qu'elles n'auraient pas pu faire partir leur enfant en séjour sans une aide ou une prise en charge partielle du coût du séjour. (Ovlej 2011)

CONSTAT La méconnaissance de ce qu'est une colo favorise les réticences des familles à laisser partir leurs enfants.

Que va-t-il se passer ? Que va faire mon enfant ? Qui va s'occuper de lui et

surtout... qui va-t-il rencontrer ? Autant de questions liées notamment à la mixité des publics, qui préoccupent les parents.

L'information aux familles concernant le projet éducatif devient alors primordiale pour qu'elles envisagent de laisser

partir en confiance leurs enfants. Cette défiance se trouve renforcée quand les parents ne sont pas partis en colonie de vacances : 67 % des parents les plus inquiets ne sont pas partis eux-mêmes en colo contre 47 % pour les autres (Ovle 2011). ■

Les inégalités territoriales

CONSTAT La diversité des politiques locales en matière d'aides au départ en colo entraîne des inégalités territoriales.

Certaines collectivités territoriales développent des politiques volontaristes d'aide au départ en colonie de vacances. A l'inverse, d'autres s'y refusent. Cette diversité des politiques locales induit une différence de coût des séjours qui peut entraîner une fragmentation de l'offre selon les territoires, et une segmentation des publics produisant ainsi des inégalités.

Michel Ménard, député de Loire Atlantique, ne dit pas autre chose, lorsqu'il précise dans son rapport parlementaire « que l'absence des enfants des classes

populaires et moyennes entraîne non seulement une stagnation voire une baisse de la fréquentation, mais aussi une segmentation sociale de plus en plus marquée des séjours » (Rapport parlementaire sur l'accessibilité des jeunes aux séjours collectifs et de loisirs de juillet 2013).

CONSTAT L'implantation des centres de loisirs sur les territoires où la population est homogène peut favoriser « l'entre-soi ».

Les centres de loisirs accueillant les enfants d'un territoire socialement homogène, un quartier ou une commune, peut favoriser l'entre-soi. Le public accueilli est en effet souvent relativement homogène à l'image de la population de leur territoire. ■

L'attitude des parents et des adolescents face aux mixités

Pour quelles raisons votre enfant est inscrit en colonie de vacances ?

83% pour qu'il apprenne à vivre avec d'autres enfants.

48% pour qu'il côtoie des enfants d'autres milieux sociaux ou culturels.

(Ovlej 2014)

Pour quelles raisons votre enfant est inscrit au centre de loisirs ?

73% pour qu'il apprenne à vivre avec d'autres enfants.

44% pour qu'il côtoie des enfants d'autres milieux sociaux ou culturels.

(Ovlej 2014)

CONSTAT La socialisation recueille largement l'intérêt des familles tandis que la mixité interroge près de la moitié d'entre elles. Si les parents souhaitent que leurs enfants apprennent à vivre en collectivité, ils préfèrent que cet apprentissage se fasse dans un milieu social identique au leur.

Extraits d'entretiens conduits avec des parents (Ovlej 2014)

Vous pensez que ça lui apportait quelque chose de spécifique de fréquenter le centre de loisirs ou de partir en colonie ?

Famille D. « Oui. Déjà, elle voyait d'autres enfants que ceux de l'école. C'est bien. C'était des enfants certainement plus...

de milieux socialement plus défavorisés. On trouvait ça bien qu'elle voie d'autres enfants, qu'elle fasse avec, qu'elle arrive à jouer avec eux, à avoir des relations avec eux. »

La vie en collectivité c'est d'abord quoi ? Rencontrer des gens différents ?

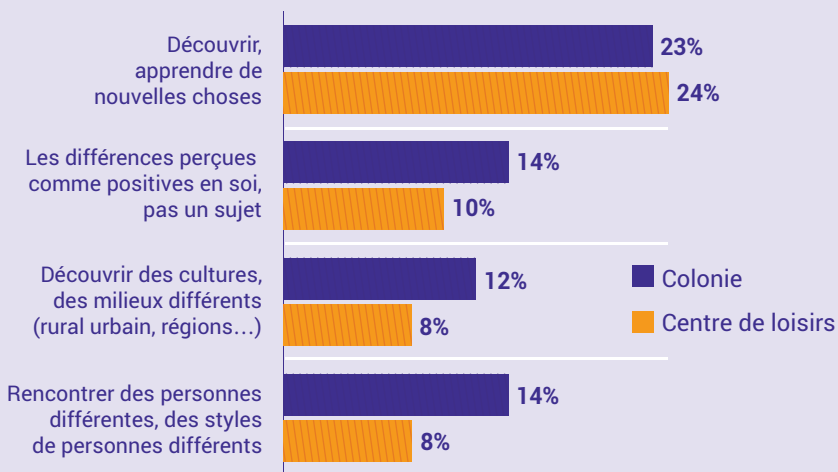
Famille L. « Des gens différents, non, (...) il y en a qui sont pris en charge intégralement par les services sociaux, par les bons vacances. Ce qui fait qu'on arrive à avoir des participants un peu... Je ne vais pas dire qu'ils sont tous borderline, mais qui arrivent de services sociaux, et qui sont parfois un peu déjantés. Ça fait une espèce de mix qui pourrait gêner certains parents. »

CONSTAT Les adolescents n'ont pas la même attitude vis-à-vis de la mixité sociale que leurs parents.

Les trois quarts d'entre eux répondent qu'ils apprécient cette diversité culturelle et sociale (pour 71 % en colonie et 77 % en centre de loisirs).

Pourquoi ces différences te plaisent ?

Pourcentage parmi les jeunes ayant répondu que la diversité leur plaisait



Enquête conduite par l'Ovlej-Etudes et recherches de la JPA en 2014 sur un échantillon représentatif des usagers des centres de loisirs et des colonies de vacances, constitué de 900 parents et 372 adolescents de 11 à 17 ans. (plus d'information sur www.ovlej.fr)

De plus, quand ils sont interrogés sur ce qui leur plaît dans la diversité (cf. graphique ci-dessus), les adolescents évoquent plus volontiers un large éventail de caractéristiques (rural/urbain, particularismes régionaux) ou des « styles » de personnalités que des origines culturelles ou sociales. ■



15 propositions

afin de favoriser les mixités sociale,
culturelle et territoriale

Nous voulons permettre à toute une génération d'enfants de partir en colonie de vacances ou de fréquenter un centre de loisirs quels que soient le revenu de la famille et les territoires de résidence.

Nous souhaitons que les enfants et les jeunes soient confrontés à la différence, qu'ils se familiarisent avec l'altérité afin qu'ils puissent se construire au sein de notre société plurielle.

Cette ambition nous impose d'inclure dans nos politiques d'aide au départ en séjour collectif les classes moyennes.

La mixité dans les séjours doit être voulue et anticipée par les prescripteurs et les organisateurs.

Nos 15 propositions

Lutter contre les inégalités économiques

- 1** Créer une aide de 250 € par séjour et par enfant sous forme de « **chèque colo** » et sous condition de ressources en prenant en compte les familles aux revenus moyens.
- 2** Créer un « **compte épargne colo** » abondé par les familles et des partenaires publics ou privés.
- 3** **Instaurer une défiscalisation** du coût d'inscription d'un séjour en colo ou en centre de loisirs.
- 4** **Construire avec les jeunes** des séjours qui prennent en compte les mixités et les accompagner dans leur recherche de financement. ■

Favoriser l'accès aux aides et à l'information

- 5** Créer un **guichet unique d'information** à partir d'un site Internet et l'utiliser comme un outil de promotion.
- 6** **Développer des dispositifs d'accompagnement des familles** en mobilisant les travailleurs sociaux et tous les acteurs éducatifs.
- 7** **Développer des campagnes d'information et de communication** sur les colos et les centres de loisirs aujourd'hui.
- 8** **Développer des passerelles entre les différents types d'accueils collectifs** avec les prescripteurs institutionnels (CAF, CE, collectivités territoriales).
- 9** **Inclure les centres de loisirs et les colos dans les PEDT.** ■

Lutter contre les inégalités territoriales

- 10** Développer des politiques d'aide au départ dans le cadre des politiques intercommunales (action éducative) et départementales (action sociale).
- 11** Intégrer des objectifs de mixités lors des conventionnements ou des appels d'offres des prescripteurs (collectivités locales, comités d'entreprise).
- 12** Soutenir l'organisation de mini-camps accueillant des enfants des centres de loisirs issus de différents quartiers ou communes. ■

Valoriser la richesse éducative des mixités

- 13** S'appuyer sur l'expérimentation « génération camps/colos ».
- 14** Communiquer sur les projets éducatifs intégrant la diversité des publics auprès des parents.
- 15** Développer des supports pédagogiques pour promouvoir la diversité auprès des enfants et des jeunes. ■

Analyses, constats et propositions issues de la journée nationale du 19 mai 2015 organisée par La JPA « les mixités sociale, culturelle et territoriale : enjeu républicain, ambition des colos et des centres de loisirs ».

Nous remercions pour leur participation :

Jean Benoit Dujol, Délégué Interministériel à la Jeunesse,

Aymeric de Chalup, sous-directeur à la Direction des politiques familiales et sociales de la CNAF,

Catherine le Poizat, membre de la commission nationale de l'ANDEV (Association nationale des directeurs éducation des villes),

Jean Jourdan, maître de conférences à l'Université de Paris-Sud associé à l'équipe SPOTS (Sports, politique et transformations sociales),

Luc Greffier, maître de conférences à l'IUT/Université Bordeaux-Montaigne et coordinateur de l'ISIAT (Institut Supérieur d'Ingénieurs-Animateurs Territoriaux), président de l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (*Ovlej-études et recherches de La JPA*).

Nous remercions également le centre de loisirs d'Arbouans et la Fédération Nationale des Francas pour les photos illustrant ce livret.



LA JEUNESSE AU PLEIN AIR
 21 rue d'Artois, 75008 PARIS
 01 44 95 81 20
www.jp.aasso.f

La Jeunesse au Plein Air milite pour le départ de tous les enfants en vacances. Elle soutient ainsi financièrement le départ des enfants en colonie de vacances, centres de loisirs et classes de découvertes. Elle encourage la mixité sociale et culturelle, le vivre-ensemble et l'accueil des jeunes en situation de handicap. Une même conviction réunit ses 43 membres (organismes de séjours, syndicats, partenaires de l'école publique, organisations de jeunes, comités d'entreprise et collectivités territoriales) : l'école, la famille et les loisirs façonnent, ensemble, l'éducation de l'enfant.



*« La mixité sociale n'est ni un slogan,
ni une chimère, ou un totem »*

(Najat Vallaud-Belkacem, 10 novembre 2015).

C'est en ce sens que la Jeunesse au Plein Air contribue au débat. Ses 15 propositions visent à proposer aux élus des outils pour lutter contre toutes formes de ségrégation sociale dans notre champ d'action, à savoir les colonies de vacances et les centres de loisirs.

Ces accueils doivent offrir aux enfants et aux jeunes l'opportunité d'apprendre des autres pour se construire et agir ensemble, permettant ainsi de faire émerger le sentiment d'une appartenance commune.

